



Fédération des Médecins Spécialistes de France

60, rue Laugier 75017 PARIS - T. 01 47 63 40 52 – F. 01 47 64 93 41

Mail : president@fmf-s.fr – Site web : www.fmf-s.fr

Le Président

le 12 Octobre 2011

COMMUNIQUÉ de PRESSE

La FMSF dénonce les mesures injustes, inéquitables et purement comptables du projet 2012 de financement de la Sécurité Sociale ciblant pour la sixième année consécutive les médecins biologistes.

La médecine du 21ème siècle curative mais surtout préventive sera également biologique pour être plus efficace (recherche de marqueurs spécifiques, thérapie génique adaptée à chaque être humain). Il est difficilement compréhensible de taxer à nouveau une spécialité qui a un potentiel d'innovations devant elle, source de progrès humain et médical .Il s'agit d'une politique irresponsable en terme d'engagement politique et suicidaire en terme de qualité de soins.

La FMSF dénonce une attitude essentiellement motivée par la stricte recherche d'économies aux dépens de la qualité de la prise en charge.

Frapper à nouveau les médecins biologistes dont les honoraires sont en baisse constante est un non sens. Leurs contraintes deviennent exponentielles mais leurs charges aussi.

Personne ne croira que le gouffre de la sécurité sociale en France se comblera avec des enveloppes soustraites de façon répétée aux professionnels de santé en général et aux médecins biologistes et radiologues en particulier.

En revanche tout le monde s'accordera pour dénoncer les risques de voir le spectre du chômage affecter les collaborateurs de ces petites PME fragilisées par ces mesures.

La FMSF assure les médecins biologistes de son soutien et demande l'abandon pur et simple de cette mesure.

Contact : D. DIB : 06.77.25.22.41.